## Impôt sur les revenus pétroliers-Loi

C'est vraiment pitoyable, parce que les Canadiens voulaient désespérément sortir des ornières d'un gouvernement libéral paralysé et improductif qui avait érigé le favoritisme en art et ne représentait plus les souhaits des Canadiens. Il était plus que temps que les libéraux s'en aillent. Ils auraient dû partir bien avant de se faire infliger la défaite de septembre 1984: ils l'avaient bien méritée.

Il est invraisemblable que l'actuel gouvernement ait fait une telle volte-face et se soit littéralement sabordé politiquement en l'espace d'un an et demi. Les gens n'ont jamais approuvé ce que ce gouvernement a proposé. Les gens voulaient une saine évolution de la situation, et non le genre de désastre qu'on leur inflige par des pratiques douteuses.

• (1150)

Fait curieux, ces députés de l'arrière-ban ne disent pas un mot au sujet de ce projet de loi concernant l'impôt sur les revenus pétroliers.

M. Blenkarn: Allons donc!

M. Skelly: Ils ne disent pas un mot sur la fixation du prix de l'essence. J'entends geindre et gémir l'un deux. Ils devraient sur-le-champ courir dire au premier ministre (M. Mulroney) qu'il a carrément tort. Un exemple me vient à l'esprit: le premier ministre a déclaré qu'il fallait réduire les pensions de vieillesse et que c'était la meilleure idée depuis l'invention du fil à couper le beurre.

M. Valcourt: Il n'a jamais dit pareille chose.

M. Skelly: Ils se sont battus jusque dans leurs derniers retranchements pendant des jours, des semaines et des mois. C'est seulement après que ses députés de l'arrière-ban sont rentrés dans leur circonscription pour annoncer à leurs électeurs la nécessité de réduire l'indexation et le déficit, que quelques mois plus tard le premier ministre a dû changer d'avis et déclarer qu'on s'était trompé et qu'on n'était pas tenu de donner suite à de telles mesures. L'ennui, c'est que ses députés de l'arrière-ban ont passé pour des imbéciles. Je ne sais pas comment ils arrivent à expliquer à leurs électeurs l'affaire du thon, le scandale des praires, ou encore les nombreux autres scandales qui auront vraiment marqué le mandat de ce gouvernement

M. Valcourt: La baisse du chômage et des taux d'intérêt.

M. Skelly: Le député parle d'incidents fortuits dont le gouvernement a profité.

Des voix: Oh, oh!

M. Skelly: Avant les dernières élections, on avait prédit une relance. Or, le gouvernement en profite maintenant alors qu'il n'y est pour rien. Je trouve siderant qu'il s'attribue le mérite de la relance économique. C'est de la rigolade, et les Canadiens s'en rendent parfaitement compte. Les députés d'en face n'ont qu'à examiner les sondages Gallup. S'ils s'imaginent que les Canadiens les croient, comment peuvent-ils expliquer que leur cote de popularité ait chuté à 38 p. 100? Aux yeux des Canadiens, le gouvernement actuel est la pire des choses qui soit arrivée au pays depuis qu'il existe. On n'a pas à chercher très loin pour entendre ce genre de choses. Les gens de cet avis sont ceux-là mêmes qui avaient fondé de grands espoirs sur le gouvernement imaginant que nous étions à l'aube d'une ère nouvelle; en réalité, ce fut l'aube d'une ère désasteuse. Lorsqu'ils auront enduré cinq ans de ce régime-là, les Canadiens comprendront que la voie suivie n'était pas la bonne et qu'il leur faudra trouver une solution autre que celle des libéraux et évidemment tout à fait différente de celle du parti conservateur. Pour ce qui est du IRPG, c'est maintenant qu'il faut changer de cap. S'il s'agit de protéger les pensions et l'enseignement postsecondaire, il est temps de renverser la vapeur. Les conservateurs de l'arrière-ban ne peuvent pas se croiser les bras sans mot dire. Ils se doivent de protester auprès du premier ministre, et de condamner officiellement l'orientation prise par le cabinet. Que font ces gens du mandat qui leur a été confié? Se rendent-ils compte de ce qu'ils sont en train de faire aux gens qui les ont élus?

M. Valcourt: Vous vous préoccupez de mon siège. Ne vous en inquiétez surtout pas.

M. Skelly: Cela m'étonne, car l'impôt sur les revenus pétroliers nous concernent tous. Le député qui vient de parler devrait dire à ses électeurs que le gouvernement s'entête, qu'il est dans la mauvaise voie ce qui va nous créer des difficultés. S'il les représentait vraiment, il leur dirait qu'il n'est pas d'accord avec le gouvernement. Il garderait son siège, probablement après avoir changé de parti. Quand il aura compris dans quelle direction le gouvernement devrait s'orienter, il va certainement se poser des questions.

Quelques ministériels ont le courage de leurs convictions, ils sont capables de défendre leurs principes et de représenter leurs électeurs comme il se doit. A preuve, l'ex-ministre de l'Environnement et ex-ministre d'État aux Transports qui s'est levée et a déclaré: «J'en ai assez de tout cela, nous sommes sur la mauvaise voie». Je prédis que d'autres vont l'imiter, car les ministériels ne peuvent pas tous accepter cette politique. J'espère que la prochaine représentante des ministériels de l'arrière-ban du parti conservateur qui va prendre la parole . . . .

M. Keeper: Vous pensez qu'elle va prendre la parole?

M. Skelly: ... au sujet de l'impôt sur les revenus pétroliers va défendre les intérêts des Canadiens ordinaires, pas seulement ceux des banques et des sociétés pétrolières. Je suis convaincu que c'est ce qui va arriver, que les députés conservateurs vont revenir aux principes de base. Comme résultat, le premier ministre va se raviser et le cabinet va changer d'idéologie. Les Canadiens ne seront plus lésés et le gouvernement changera de direction. Mon temps de parole est presque écoulé. Si un collègue voulait bien me poser une question, je poursuivrais mes remarques pendant encore 10 minutes sur des sujets que je n'ai pas eu le temps d'aborder dans mon discours.

Mme Sparrow: Monsieur le Président, j'ai une question à poser et une observation à faire. Je profite de cette occasion pour expliquer à mon collègue ce qu'était l'impôt sur les revenus pétroliers. Il l'a associé directement aux réserves, alors que cet impôt, prélevé à la tête de puits, s'appliquait aux recettes brutes de production, non pas aux réserves. La suppression progressive de cet impôt ne signifie pas que les sociétés pétrolières vont empocher des milliards de dollars. Les fonds perçus au moyen de cette taxe injuste ont été affectés surtout au programme d'encouragement du secteur pétrolier, sans parler d'une méthode très onéreuse pour maintenir artificiellement bas les prix du pétrole brut et du gaz naturel au Canada. C'est surtout à cause de cela que nous éprouvons tant de difficultés.